

Publié le LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRA ID: 030-213000037-20230425-DCM202334-DE



DÉPARTEMENT DU GARD COMMUNE D'AIGUES MORTES

## DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Réf: DCM/2023-34/7.1/13-04

	re de membr conseil muni	
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	21	29

Date de la convocation: 07/04/2023 Notifiée aux élus le : 07/04/2023 Date de l'affichage:07/04/2023

**OBJET: PARKINGS** Affectation du résultat 2022 sur le Budget annexe 203

## SÉANCE DU JEUDI 13 AVRIL 2023

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, le TREIZE AVRIL à 17H30, le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué le 07 avril 2023 (affichage du même jour), s'est réuni au nombre prescrit, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre MAUMÉJEAN, Maire d'Aigues-Mortes.

PRÉSENT-E-S: Pierre MAUMÉJEAN, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean-Claude CAMPOS, Josiane ROSIER-DUFOND, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Christian LAPISARDI, Andrée DAMOUR, Michèle PALLARES, Christian GROUL, Yves GRAS, Jean-Claude BASCHIOU, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Maguelone CHAREYRE, Stéphanie PIERRON, Joachim RAMS, Olivier BERTRAND, Carine VANDERBISTE, Stéphane PIGNAN

## ABSENT-E-S AYANT DONNÉ PROCURATION :

Gilles TRAULLET à Arnaud FOUREL Michel AUSSANNAIRE à Pierre MAUMÉJEAN Alain BAILLIEU à Michel LEBLANC Maryline POUGENC à Olivier BERTRAND

Marielle NEPOTY à Michèle PALLARES Janine LHUILLIER à Josiane ROSIER-DUFOND Nathalie LALLOUETTE à Andrée DAMOUR Cédric BONATO à Joachim RAMS

ABSENTS NON-REPRESENTÉS: Néant

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Arnaud FOUREL

Rapporteur: Régis VIANET

Le compte administratif 2022 adopté en mars dernier met en évidence :

Un excédent de fonctionnement de : 289 207.82 €

Un excédent d'investissement de : 416 938.55 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par l'assemblée délibérante, soit en report pour incorporer une partie de ce résultat en section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section d'investissement.

Dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement, et assurer l'équilibre réel du budget annexe des Parkings.

Monsieur le Maire propose au Conseil au Conseil Municipal de procéder aux affectations suivantes :

- D'inscrire l'excédent de fonctionnement soit 289 207.82 € en excédent de fonctionnement reporté (002);
- D'inscrire l'excédent d'investissement soit 416 938.55 € en excédent d'investissement reporté (001).

Le conseil municipal est invité à délibérer.

Hôtel de Ville - Place St Louis 30220 AIGUES MORTES Tel. 04.66.73.90.90. Fax: 04.66.53.86.09

Envoyé en préfecture le 25/04/2023

Reçu en préfecture le 25/04/2023

Publié le



ID: 030-213000037-20230425-DCM202334-DE

Le conseil municipal, ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à la majorité,

- INSCRIT l'excédent de fonctionnement soit 289 207.82 € en excédent de fonctionnement reporté (002);
- INSCRIT l'excédent d'investissement soit 416 938.55 € en excédent d'investissement reporté (001).

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Date de publication, certifiée exécutoire, le 25 avril 2023

Le Maire, Pierre MAUMÉJEAN

Pour le Maire par Délégation Le Directeur Général des Services, Christophe BARONI



Résultats du vote :

	Parkings – Affectation du résultat 2022 sur le Budget Annexe 2023	Pour:	27	Groupe majoritaire – J. RAMS – M. POUGENC – C. BONATO – S. PIGAN
		Contre:	2	O. BERTRAND – C. VANDERBISTE
		Abstention:	0	Néant

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères — CS 88010 — 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication

Hôtel de Ville - Place St Louis 30220 AIGUES MORTES Tel. 04.66.73.90.90. Fax: 04.66.53.86.09